

Energie : sobriété, diversification, solidarité

Etat des lieux

2008

Le mode de développement actuel est dépendant d'énergies fossiles dont une bonne partie des réserves va se tarir d'ici la fin du siècle. 50 % de l'énergie est consommée par 15 % de la population mondiale ; 2 milliards de personnes n'ont pas accès à l'électricité.

L'économie mondiale est basée sur l'utilisation d'énergies fossiles non renouvelables : pétrole (35 %), gaz (21%), charbon (24 %), uranium (7%), l'hydraulique et les renouvelables ne constituant que 11 % (2004, Agence internationale de l'Energie). La demande mondiale d'énergie va doubler d'ici 2030, alors que les réserves pétrolières, atteignant leur pic de production, vont décroître, entraînant une augmentation des prix. Le contrôle des énergies fossiles par les pays industrialisés et émergents entraîne une compétition et des conflits au Moyen orient, en Afrique du nord, dans le Golfe de Guinée et l'Asie du nord est... Leur extraction, leur transport terrestre et maritime sont source d'insécurité, de corruption, de pollutions et de risques environnementaux.

L'Amérique du Nord, qui compte 4,5 % de la population consomme 29 % de l'énergie, l'Union européenne 17 %, l'Asie plus de 20 %, dont 11 % pour la Chine et 4 % pour l'Inde, l'Amérique latine 6 % et l'Afrique moins de 3 %. 2,4 milliards de personnes ne disposent que de l'énergie de la biomasse (bois, déchets organiques), ce qui dans certaines régions aggrave la désertification, alors que le développement de l'énergie solaire serait adaptée.

Réduire l'intensité du changement climatique tout en assurant le droit à l'énergie, base du développement des services essentiels dans les pays pauvres, nécessite un partage équitable des ressources et une coordination internationale pour une transition vers des modes de production et de consommation et maîtriser les transports, qui consomment le quart de l'énergie et plus de la moitié du pétrole.

Le Sommet mondial du développement durable en 2002 n'est pas parvenu à des objectifs précis en matière de développement des énergies renouvelables (ER).

L'Union européenne et d'autres Etats ont lancé la « Coalition de Johannesburg pour les énergies renouvelables » pour chiffrer les engagements en faveur des ER et créer un fonds finançant leur développement dans les pays du Sud.

La commission du développement durable des Nations unies (CDD) a fait de l'énergie son thème prioritaire de ses sessions 2006-07, en les reliant aux Objectifs du Millénaire pour le développement.

- [Agence internationale de l'énergie](#)
- [Coalition de Johannesburg pour les énergies renouvelables](#)
- [Commission du développement durable des Nations unies \(CDD\)](#)